



Liste des certifications agro-environnementales pour l'établissement du critère de sélection au PCAE volet végétal

Principe:

- certification environnementale de niveaux 2 ou 3 reconnue par la Commission Nationale de Certification Environnementale (CNCE) du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA),
- certification attestant d'exigences équivalentes au référentiel du niveau 2 et d'un système de contrôle offrant les mêmes garanties que celui du niveau 2, reconnues par le ministère chargé de l'agriculture.

Source: https://agriculture.gouv.fr/niveau-2-de-la-certification-environnementale-liste-des-demarches-reconnues

https://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations

Seules les certifications suivantes sont retenues pour le PCAE volet végétal :

Démarches	Niveau de reconnaissance
Certification LEAF	Reconnaissance totale au niveau 2
Démarche ZRP (zéro Résidus de Pesticides)	Reconnaissance totale au niveau 2
Certification environnementale Haute Valeur Environnementale (HVE)	Reconnaissance totale (Haute Valeur Environnementale (niveau 3) pour l'exploitation agricole engagée individuellement
Certification environnementale de niveau 2	Reconnaissance totale au niveau 2 pour l'exploitation agricole engagée individuellement
Agriculture raisonnée	Reconnaissance totale au niveau 2
Qualenvi Lauréat	Reconnaissance totale au niveau 2 (viticulture)
Charte Qualité des Pomiculteurs de France (QPF)	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 sur exploitation de pommes et de poires
Engagement Qualité Carrefour (EQC) - Pommes	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 sur exploitation de pommes
Plante Bleue « Certifié »	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour l'activité d'horticulture ornementale de l'exploitation
Norme NF V01-007 mise en place par la Cave des Vignerons de Saumur	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour l'activité viticole de l'exploitation
Norme NF V01-007 mise en place par la SCARA	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour la production de céréales de l'exploitation
Terra Vitis Loire	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour l'activité viticole de l'exploitation
Demain la Terre	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour la production de fruits et légumes
Charte de production des produits de serre	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour la production de tomates et de concombres
Bee Friendly	Reconnaissance sectorielle au niveau 2 pour la production de fruits et légumes

PCAE - volet végétal V2 - version février 2024